

Fimalac Entertainment Holding
Société par actions simplifiée au capital de 112 350 000 €
Siège social : 10, place du Général Catroux, 75017 Paris
750 133 951 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2025

Le 29 septembre 2025, à Paris,

M. Aurélien Binder, Président de la société **Fimalac Entertainment Holding**, société par actions simplifiée au capital de 112 350 000 €, dont le siège social est sis 10, place du Général Catroux, 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 750 133 951 (la « **Société** »),

a pris la décision suivante :

DECISION UNIQUE

*(Transfert du siège social et modification corrélative
de l'article 4 des statuts relatif au siège social)*

Le Président décide de transférer le siège social au 97, rue de Lille, 75007 Paris et en conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social comme suit :

« **Article 4. – Siège**

1. – *Le siège social est fixé à Paris (7ème), au 97, rue de Lille.*
2. – *Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du même département par simple décision du Président, qui est alors habilité à modifier les statuts en conséquence, et partout ailleurs par décision collective des associés. »*

* *
*

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.


M. Aurélien Binder
Le Président